

L'Assemblée ordinaire du 2 avril 2013 tenue à la salle de Conférence F.P. Adams à 19h.

Présences : Madame Annette Sénéchal, maire et présidente de l'assemblée;
Mesdames : Diane Collins, Hélène Doiron, Lisette Lavigne, Micheline Pelletier`
Monsieur Jules Ferland;
Madame Suzanne Bourdages, secrétaire-trésorière;

Contribuables présentes : Mesdames Antoinette Boilard et Ghislaine Gendron.

- 2013-050 1. Ordre du jour
L'ordre du jour est proposé accepté par Hélène Doiron et adopté unanimement avec varia ouvert.
- 2013-051 2. Procès-verbal
Le procès-verbal de l'assemblée du 4 mars est proposé accepté par Diane Collins et adopté unanimement.
3. Le suivi du procès-verbal est réglé
- 2013-052 4. Rapport-trésorier
Le rapport- trésorier du mois de mars est proposé accepté par Lisette Lavigne et adopté unanimement.
- 2013-053 5. Comptes à payer
Il est proposé par Diane Collins et adopté unanimement que les comptes suivants soient payés :
- | | | |
|-----------------------------------|--------|------------|
| Bouffard Sanitaire | # 1945 | 774.85\$ |
| Entreprise Armand Lagacé & Fils | # 1946 | 12355.83\$ |
| Jean-Paul Breton | # 1947 | 120.00\$ |
| J.N.Savoie | # 1948 | 22.53\$ |
| MRC D'Avignon | # 1949 | 393.57\$ |
| Municipalité de Pointe-à-la-Croix | # 1950 | 10716.90\$ |
| Renault Home Hardware | # 1951 | 71.18\$ |
| Municipalité de St-Alphonse | # 1952 | 260.35\$ |
| Stewart C. Kelly | #1953 | 11.98\$ |
6. La correspondance est lue et classée.
- 2013-054 7. Achats en commun
Il est proposé par Jules Ferland et adopté unanimement que la Municipalité de Ristigouche Sud-Est confirme pas la présente sa participation aux achats en commun 2013 en fonction des quantités soumises lors du sondage effectué en février 2013 par les MRC D'Avignon, de la Haute Gaspésie et de Bonaventure.
- Nous acceptons les prix de recommandations soumises dans les tableaux synthèse ci-joints concernant l'enrobé bitumineux en sac (coldpatch) et le traçage de lignes de rue.
- 2013-055 8. Voirie municipale
Il est proposé par Micheline Pelletier et adopté unanimement que Jules et Diane fasse la tournée des chemins municipaux et qu'ils nous fournissent un rapport pour connaître les travaux qu'il y aura a effectué après la période de dégel.
- 2013-056 9. Demande du Comité Héritage Chemin Kempt
Il est proposé par Micheline Pelletier et adopté unanimement que la Municipalité de Ristigouche Sud-Est autorise le Comité Héritage Kempt de présenter un projet pour un coordonateur pour la marche libre et la marche historique du 14 septembre 2013, au Pacte rural au montant de 6,000\$. Le montant d'argent qui sera pris dans l'enveloppe du Pacte rurale sera 4 800\$ et la part du milieu sera de 1 200\$.
- 2013-057 10. Certificat d'autorisation

Il est proposé par Lisette Lavigne et adopté unanimement que la Municipalité de Ristigouche Sud-Est demande au Ministère du Développement durable, de l'environnement et des Parcs un certificat d'autorisation pour la restauration du tablier du pont # 1354 et autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer tous les documents.

2013-058 11. Méritas Scolaire

Il est proposé par Hélène Doiron et adopté unanimement que la Municipalité de Ristigouche Sud-Est fasse un don de 20\$ à l'école des Deux-Rivières de Matapédia pour le méritas scolaire 2013 (graduation).

2013-059 12. Héritage Chemin Kempt

Il est proposé par Jules Ferland et adopté unanimement que la Municipalité de Ristigouche Sud-Est accepte la demande du Comité Héritage Chemin Kempt pour obtenir la somme de 1 500\$ provenant du Fond d'engagement social éolien. Le Comité Héritage Chemin Kempt utilisera ce montant d'argent pour l'achat de lumières et l'installation ainsi que la pose de prise électrique au Centre d'interprétation.

2013-060 13. Lumières de rues

Il est proposé par Diane Collins et adopté unanimement que la secrétaire-trésorière envoie une lettre à Madame Suzanne Lavoie pour lui dire qu'au prochain budget sa demande sera prise en considération pour l'installation d'une lumière de rue au 180 Chemin Kempt.

14. Résolution pour la fluoration de l'eau potable. Annulé

2013-061 15. Proclamation de la semaine nationale de la santé mentale 2013

Il est proposé par Diane Collins et adopté unanimement que la Municipalité de Ristigouche Sud-Est proclame par la présente la semaine du 6 au 12 mai 2013 Semaine de la santé mentale et invite tous les citoyens et citoyennes ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître ensemble que tu es formidable, le sais-tu? Est un moyen pour reconnaître le potentiel de son entourage.

2013-062 16. Formation en milieu de travail

Il est proposé par Lisette Lavigne et adopté unanimement que la secrétaire-trésorière se rende au cours de formation en milieu de travail le 23 et le 30 avril à St-Alexis-de-Matapédia. Le cours est gratuit pour la première personne qui s'inscrit et pour une autre personne le montant est de 127.02\$

2013-063 17. L'Adoption d'un budget pour la production de la PFM

Considérant l'importance de réaliser une politique familiale, il est proposé par Hélène Doiron, que la Municipalité de Ristigouche Sud-Est fasse une demande de subvention dans le cadre du programme de soutien au PFM du ministère de la famille et des Aînés (MFA), qu'elle attribue un budget d'élaboration 27,000\$ qui sera répartie sur une période n'excédant pas 21 mois et que la personne suivante Ghislaine Gendron soit désignée pour la coordination du projet.

2013-064 18. L'identification d'un échéancier et de principales étapes de réalisation de la politique

Il est proposé par Micheline que la politique familiale et son premier plan d'action soient élaborés dans un délai de 18 mois. Durant ce délai, le comité de la PFM voit à la réflexion, consultation, rédaction, diffusion et promotion de la politique.

2013-065 19. Dossier de réforme du régime minier au Québec

Considérant que de nombreuses municipalités au Québec éprouvent de sérieux problèmes avec les compagnies minières et pétrolières qui font de l'exploration sans trop se préoccuper des normes environnementales à l'intérieur des périmètres urbains des municipalités;

Considérant que le cadre législatif découlant de l'ancienne Loi sur les mines est tout à fait démodé et ne répond plus aux critères d'acceptabilité sociale d'une société soucieuse de la protection de l'environnement;

Considérant qu'il s'avère impérieux pour le gouvernement du Québec de réformer le cadre législatif de l'exploitation des mines et des puits de pétrole en favorisant l'émergence d'un point d'équilibre avec la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et dans le respect des grands principes du développement durable;

Pour ces motifs, il est proposé par la conseillère Micheline Pelletier et résolu à l'unanimité :

Que la Municipalité de Ristigouche Partie Sud-Est presse le gouvernement du Québec de tabler sur l'élaboration d'un tout nouveau cadre législatif du régime minier qui va tenir compte des critères d'acceptabilité sociale d'un projet et va prioriser le respect des grands principes du développement durable;

Qu'une copie conforme de cette résolution soit acheminée à madame Pauline Marois, première ministre du Québec; madame Martine Ouellet, ministre des Ressources naturelles et de la Faune; monsieur Gaétan Lelièvre, ministre délégué aux Régions; monsieur Sylvain Roy, député de Bonaventure; monsieur Bernard Généreux, président de la Fédération québécoise des municipalités et la Coalition Eco-Vigilance Baie-des-Chaleurs.

- 2013-066 20. Souper des élus
Il est proposé par Lisette Lavigne et adopté unanimement que le souper pour les élus aura lieu le 11 mai soit au Salmon Lodge ou Sandfar selon l'endroit où l'on pourra réserver. (annuler)
- 2013-067 21.1 Clé de la Municipalité
Il est proposé par Micheline Pelletier et adopté unanimement de demander à Ghislaine Gendron de remettre les clés de la Municipalité puisque le projet du pacte rural est terminé.
- 2013-068 21.2 Limite de vitesse sur le Chemin du Parc
Il est proposé par Diane Collins et adopté unanimement que Annette Sénéchal, maire et Jules Ferland, conseiller iront rencontrer M. Luc Blaquière, propriétaire du terrain de camping concernant les dos d'âne et vérifieront la limite de vitesse sur le Chemin du Parc.
- 2013-069 21.3 Proposition pour petits pots de fleurs et fines herbes
Il est proposé par Diane Collins et adopté unanimement que la Municipalité de Ristigouche Sud-Est accepte la proposition de la Fée gantée pour les petits pots de fleurs et fines herbes métalliques aux couleurs printanières (jaune, orange, vert limette et blanc) pour l'activité Reconnaissance des bons coups qui aura lieu le 29 mai. Ils pourraient y avoir moitié moitié (soit 50 petits pots de fines herbes et 50 petits pots de fleurs)
- 2013-070 21.4 CDL : Adresse Postale
Il est proposé par Lisette Lavigne et adopté unanimement que la Municipalité de Ristigouche Partie Sud-Est autorise le Comité de développement local de Ristigouche Sud-Est d'entreprendre des démarches afin de clarifier le contexte entourant l'adresse postale de la Municipalité. Cette reconnaissance postale sera le nom officiel de la municipalité enregistré au Ministère des Affaires municipales que Postes Canada enregistrera dans sa base de données.
- 2013-071 21.5 CDL : Demande pour un chargé de projet au pacte rural
Il est proposé par Micheline Pelletier et adopté unanimement que la Municipalité de Ristigouche Sud-Est n'accepte pas la demande du Comité de Développement local pour l'embauche d'un chargé de projet dans le cadre du pacte rural. Étant donné que nous sommes en fin de processus dans l'enveloppe du pacte rural et qu'il n'a pas assez de projet mise en place pour justifier d'avoir un chargé de

projet. Pour mettre de nouveaux projets sur pied, il nous faudra attendre le nouveau pacte rural.

22. Période de question

2013-072 23. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée par Jules Ferland.
Il est 20h15.

Annette Sénéchal, maire

Suzanne Bourdages, sec.-trés.

L'assemblée extraordinaire du 15 avril 2013 tenue à la Salle de Conférence F.P. Adams à 18h.00.

Présences : Madame Annette Sénéchal, maire et présidente de l'assemblée;
Mesdames : Diane Collins, Lisette Lavigne, Micheline Pelletier, Muriel Savoie;
Monsieur Jules Ferland;
Madame Suzanne Bourdages, sec.-trés.

2013-073 1. Opposition au Règlement sur la compensation pour les services municipaux (matières résiduelles).

Attendu que le projet modifiant le Règlement sur la compensation pour les services municipaux fournis en vue d'assurer la récupération et la valorisation de matières résiduelles a été publié dans la Gazette officielle du Québec du 9 janvier 2013.

Attendu que selon les dispositions énoncées dans le projet de règlement, le gouvernement propose de réduire la compensation versée aux municipalités en partageant entre les Entreprises et les municipalités, certaines sommes associées à la gestion des matières « autres » qui, sans être désignées dans le règlement, sont gérées par les municipalités à l'occasion de la collecte, du transport, du tri et du conditionnement (CTTC) des matières recyclables, et ce, en vue d'en assurer leur récupération et leur valorisation;

ATTENDU QUE selon l'analyse des coûts marginaux, le volume de 15% de matière ciblée ne constituerait qu'un coût net total de 6.2% et que c'est sur la base des coûts nets que le gouvernement doit justifier son projet de loi;

ATTENDU QUE les municipalités assument seules et ne sont pas compensées pour les coûts liés à un certain volume de matières recyclables qui font également l'objet d'un tri inadéquat et qui sont ainsi dirigées vers l'élimination;

ATTENDU QUE les matières désignées comme « autres » ne devraient pas comprendre les matières consignées, qui font l'objet d'un système de récupération parallèle très performant;

ATTENDU QUE les municipalités doivent déjà assumer seules les coûts d'acquisition et de remplacement des contenants requis pour la collecte, les initiatives d'information, de sensibilisation et d'éducation ainsi que les frais de gestion relativement aux matières recyclables;

ATTENDU QUE dans le cadre de l'Entente sur un nouveau partenariat fiscal et financier avec les municipalités 2007-2013, le gouvernement du Québec avait pris l'engagement d'en arriver à une indemnisation complète des coûts de la collecte sélective;

ATTENDU l'incohérence apparente entre ce projet de règlement et le projet de loi 88, adopté par le gouvernement du Québec et au terme duquel, il s'est engagé auprès des municipalités à compenser 100% des coûts de la collecte sélective;

ATTENDU QUE la Municipalité de Ristigouche Partie Sud-Est s'oppose vigoureusement, après tant d'efforts dans l'implantation des systèmes de collecte sélective, à une révision à la baisse de la compensation pour la collecte sélective;

En conséquence,

Il est proposé par Diane Collins
Et résolu unanimement

De demander au Ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, de réviser le projet de règlement de façon à maintenir l'entière compensation dès 2013, pour les services municipaux fournis en vue d'assurer la récupération et la valorisation de matières résiduelles.

De transmettre copie de la présente résolution au MDDEFP, au MAMROT, au député de l'Assemblée nationale représentant notre circonscription, à la FQM et à l'AOMGMR.

2013-074 2. Embauche d'une personne pour service de conciergerie et hortultrice-jardinière

Il est proposé par Lisette Lavigne et adopté unanimement que la secrétaire-trésorière fasse paraître dans le journal municipal l'offre d'emploi pour l'embauche d'une personne pour service de conciergerie et hortultrice-jardinière. Un diplôme en horticulture serait un atout. La date limite pour faire parvenir leur curriculum vitae à la municipalité est le 2 mai.

2013-075 3. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée par Muriel Savoie.
Il est 8h40.

Annette Sénéchal, maire

Suzanne Bourdages, sec.-trés.

Rapport-trésorier du mois de mars 2013

Solde encaisse au 1er mars 2013		27 626.51\$
<u>Recettes du mois de mars 2013</u>		
Taxes municipales	58 000.65\$	
Intérêts arriérages	52.36\$	
Intérêts courus	45.01\$	
TPA	(945.62)\$	
Autres revenus	261.94\$	
Compte à percevoir 2012	13 935.74\$	
Permis	10.00\$	
Mutation	<u>311.55\$</u>	
Total des revenus	71 671.63\$	99 298.14\$
<u>Déboursés du mois de mars 2013</u>		
Gestion financière et administrative	10 055.55\$	
Législation	279.21\$	
Gestion du personnel	1 644.86\$	
Contrat déneigement	11 356.60\$	
Contrat enlèvement des ordures	1 033.27\$	
Récupération	968.90 \$	
Salaire MADA	538.14\$	
Frais de déplacement MADA	133.66\$	
Autres MADA	64.44\$	
Évaluation	14.31\$	
Contrat entretien lumières de rues	794.02\$	
Éclairage des rues	183.06\$	
TPS	875.69\$	

TVH	<u>10.90 \$</u>
Total des déboursés	27 952.61\$

Solde encaisse au 31 mars 2013	71 345.53\$
Moins frais bancaire	<u>(87.31)\$</u>
Solde encaisse au 31 mars 2013	71 258.22\$

Suzanne Bourdages, sec.-trés